



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrie léale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4719

JAN 17 1992

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Platform Scale

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance électronique à plate-forme

APPLICANT / REQUÉRANT:

Fairbanks Scale Co.
711 East St. Johnsbury Road
St. Johnsbury, Vermont, 05819
USA

MANUFACTURER / FABRICANT:

Fairbanks Scale Co.
St. Johnsbury, Vermont
USA

MODEL(S) / MODÈLE(S):

70-2443-ABR

RATING / CLASSEMENT:

200 lb x .05 lb
OR/ou
100 kg x 0.02 kg

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is a self-contained AC/DC microprocessor controlled electronic platform scale with two (2) weight displays.

The weight displays which are of the six digit, seven segment liquid crystal type and are considered to be remote displays.

The following controls are incorporated in one of the two remote displays:

"ZERO" for setting the device to a center of zero.

"UNITS" for the selection of lb or kg mode.

Note that the device is not fitted with an ON/OFF switch and the segment test is automatic on power-up. When the device is powered by a "DC" supply, segment test can be achieved by depressing the UNITS and ZERO buttons simultaneously.

Annunciators are provided for center of zero, lb and kg.

The base is fabricated from steel and can be levelled by means of four (4) adjustable locking feet and a bullseye level.

Weight is sensed by a single bending beam load cell. The load cell is bolted to the base of the device and accommodates a steel load spider. A platter fits over the load spider and serves as a load receiving element. The platters will be fabricated from steel, stainless steel or plastic.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une balance électronique c.a./c.c. à plate-forme pilotée par microprocesseur comprenant deux (2) dispositifs d'affichage pondéral.

Les afficheurs à cristal liquide à six chiffres, sept segments, sont considérés du type installé à distance.

Un des deux téléafficheurs comprend les commandes suivantes:

La commande "ZERO" pour ajuster l'appareil au centre du zéro.

La commande "UNITS" pour la sélection des unités de pesage (lb ou kg).

Il est à remarquer que l'appareil ne comporte pas d'interrupteur marche/arrêt et que la vérification des segments d'affichage se fait automatiquement à la mise en marche de l'appareil. Lorsque ce dernier est alimenté en courant continu, la vérification des segments peut se faire en enfonçant simultanément les boutons UNITS et ZERO.

Des voyants associés au centre du zéro, aux livres et aux kilogrammes sont prévus.

Le socle en acier peut comporter quatre (4) pieds de nivellation réglables et verrouillables et une bulle de mise au niveau.

Le poids est détecté par une seule cellule de pesage de flexion boulonnée au socle de l'appareil et adaptée à une araignée de charge en acier. Un plateau installé au-dessus de l'araignée de charge sert d'élément récepteur de charge. Le plateau peut être en acier ordinaire, en acier inoxydable ou en plastique.

SUMMARY DESCRIPTION: (Continued)

The electronic circuitry is located in the base of the scale and the metrological adjustments for both the span and coarse zero are positioned on the main circuit board.

The housing is sealed with a lead and wire seal, however, the sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per the requirements of SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.



W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: (Suite)

Les circuits électroniques sont logés dans le socle de la balance et les réglages métrologiques relatifs à la portée et au zéro approximatif sont effectués sur la carte principale de circuits imprimés.

Le boîtier est scellé à l'aide d'un plomb et d'un fil. Toutefois, le plombage n'est pas tenu de permettre un accès facile aux autres composants ou dispositifs de réglage comme l'exige le SGM3/10.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

JAN 17 1992

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

File/Dossier: 06922

Project/Projet: AP-ML-91-0061

